

Selt 83  
Le Téléporteur

Rédaction :  
place A.-Briand  
Téléphone : 21.03.13

# Prototype des chantiers de la Perrière

## Le « brise-clapot flottant »

Le rythme est soutenu aux chantiers de la Perrière. Cette entreprise vient de démontrer une fois de plus que son bureau d'études « Innovation-produits nouveaux » ne chôme pas. Il a déjà conçu le premier chalutier à pêche arrière français, il est le premier chantier à avoir lancé l'alliage aluminium pour les bateaux de plaisance. Voilà que les CAP viennent encore de déposer un brevet d'invention qui retient l'attention, « le brise-clapot flottant ». De nombreux projets d'installation d'appontements flottants pour port de plaisance ne peuvent être concrétisés. En effet, la houle rend impossible l'aménagement des plans d'eau moyennement abrités.

### De la conception...

Le bureau d'étude de cette entreprise en 1981 se penchait sur ce problème et depuis a réalisé une construction capable de « briser »

le mouvement de la mer. Il l'a baptisée le « brise-clapot flottant ». Suivant le principe connu de tous les loups de mers, selon lequel le clapot est réduit lorsque le vent souffle dans le sens du courant, il a conçu un prototype constitué de trois éléments de 12 m sur 9, en alliage aluminium. Celui-ci n'oppose pas d'obstacle franc à la lame, mais permet de désorganiser le mouvement de la vague sans pour autant lui faire perdre de sa vitesse, il se contente de modifier la direction de sa trajectoire.

### ... à la réalisation du prototype

Pour cela, le « brise-clapot » est constitué de lamelles, entre chaque lamelle, une ouverture. Disposé dans le sens de la propagation de la vague, il permet d'allonger et d'abaisser la vague, les bras stabilisateurs de l'engin sont à l'arrière. Il devrait amortir le clapot de 50 pour cent.

### Licence Ber d'échouage

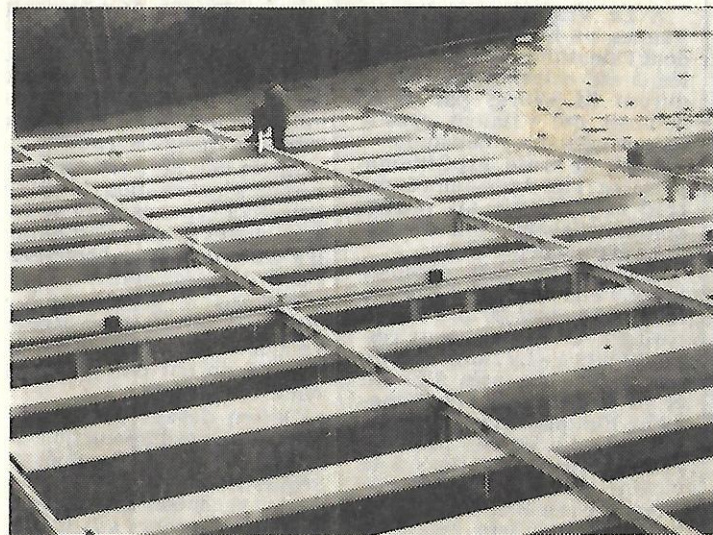
Toujours dans le cadre de l'aménagement des plans d'eau, les C.A.P. constatant que les ports à échouage étaient les parents pauvres parmi les ports aménagés pour la plaisance, ont pris la licence d'un « Ber d'échouage » (brevet Peltier), dont ils ont développé l'étude et la construction. Ces bers d'échouage, permettant une organisation du stationnement et en supprimant quasiment les risques d'avarie au bateau échoué ou béquillé, valoriseront fortement les ports.

Le prototype mis en place pendant quatre mois à Kernevel vient d'être retiré en raison des dragages prévus. Ces tests ont donné entière satisfaction.

Si la mer devenait houleuse, l'amortissement serait alors nul. Sans risque (car il présente une faible résistance) le prototype attendrait alors que la houle redevenne clapot.

### Septembre 83 : test

Après les résultats satisfaisants enregistrés lors des essais au bassin des carènes à Nantes en 1982 avec le concours de l'ANVAR, on est aujourd'hui au stade du test du prototype. L'opération, depuis le début de la semaine, est en cours sur le site de la plage de Port-Maria à Larmor. Elle durera de trois à six mois. L'engin sera immobilisé au large, au moyen d'ancres AMK 2 qui seront au nombre de huit de 30 kg et deux de 60 kg. Aux chantiers de la Perrière, on attend avec intérêt « le déchaînement des éléments » pour pouvoir tester son efficacité.



● Dernières mises au point, avant le largage sur la plage de Port-Maria, à Larmor.